

**ARCINS- ARSAC- CANTENAC- CUSSAC-FORT-MEDOC –LABARDE -LAMARQUE  
– LUDON- MACAU -MARGAUX - LE PIAN-MEDOC – SOUSSANS**

L'an deux mille DOUZE, le 29 mars, le Conseil de la Communauté de Communes MEDOC-ESTUAIRE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie d'ARSAC, sous la présidence de M. Jean-Gérard DUBO,

Secrétaire de séance : Serge FOURTON

Date de convocation du Conseil communautaire : 22 mars 2012

Etaient présents :

- ARCINS : Claude GANELON, Daniel PARABIS
  - ARSAC : Gérard DUBO, Nadine DUCOURTIOUX, Michel HAUTIER, Aline SALLEBERT
  - CANTENAC : Eric BOUCHER, Roger DEGAS, Fabienne OUVARD
  - CUSSAC : Dominique FEDIEU, Jean-Luc NABET, Emile MEDINA
  - LABARDE : Evelyne DUPUY, Gil PILONORD
  - LAMARQUE : Dominique SAINT-MARTIN, Michel SEGUIN,
  - LUDON-MEDOC : Joseph FORTER, Benoît SIMIAN, Roland HEBRARD, Martine VALLIER, Jean-Pierre LAMY
  - MACAU : Chrystel COLMONT-DIGNEAU, Christine NADALIE, Anne SAVIN DE LARCLAUZE, Marie-Claudette DARASPE
  - MARGAUX : Jacqueline DOTTAIN, Guy MOREAU, Serge FOURTON
  - LE PIAN-MEDOC : Didier MAU, Annie BEZAC, Virginie GARNIER, Bernard FRAICHE, Anne-Marie BENTEJAC, Michel LANCADE, Annick MORA, Josette JEGOU
  - SOUSSANS : Pierre-Yves CHARRON, Pascal GALLEGO pouvoir à Pierre-Yves CHARRON
- Absent, excusé : Ludovic LALANDE

**Concerne : 2012-29.03-34 Rencontres estuariennes 2012 (Port de Lamarque) –Plan de financement – demande de subvention Leader - Autorisation**

Dans le cadre des Rencontres Estuariennes 2012, la Communauté de Communes a proposé d'organiser sur le site du Port de Lamarque une manifestation mettant en valeur le patrimoine naturel et les traditions locales de notre territoire.

Organisée en collaboration avec le Conservatoire de l'Estuaire de la Gironde et grâce à de nombreux bénévoles, particuliers ou associatifs locaux, la manifestation se déroulera sur le week-end du 28 et 29 avril prochain.

Les activités et animations proposées sont principalement destinées à un public local et familial sur le thème « à la découverte de l'estuaire et des marais ». Elles auront lieu aussi bien sur place, grâce à des ateliers ou des stands, que dans le cadre de balades commentées le long de l'estuaire ou dans les marais.

Le plan de financement proposé est le suivant :

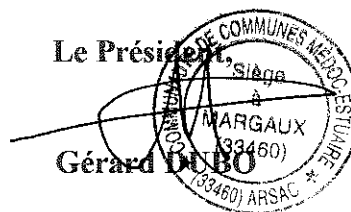
Dépenses HT		Recettes	
Gardiennage	369,60 €	Leader	2 327,62 €
Animations	3 390 €	Autofinancement	3 579,41 €
Repas bénévoles	675 €		
Matériel	70 €		
Apéritif	1 000 €		
Organisation	402,43 €		
<b>TOTAL des dépenses prévues</b>	<b>5 907, 03 €</b>	<b>TOTAL des recettes prévues</b>	<b>5 907, 03 €</b>

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE**, après avoir entendu le présent rapport, après en avoir délibéré ,

- ▶ **approuve** le plan de financement proposé ci-dessus,
- ▶ **autorise** Monsieur le Président à solliciter les subventions correspondantes.

*Certifié exécutoire :  
Reçu en Sous-Préfecture le  
Publié ou notifié le*

Pour copie conforme  
Arsac, le 2 avril 2012



Acte à classer

DL2012-2903-34

1	2	3	4	5	6
En préparation	Pour signature	Prêt à transmettre	En attente retour Préfecture	PAR reçu	Classé

Identifiant FAST : ASCL\_3\_2012-04-06T17:18:38.00 (M180484002)

Identifiant unique de l'acte : 33-243301447-20120329-DL2012-2903-34-DE ([voir l'acte de récépissé associé](#))

Objet de l'acte : Demande de subvention LEADER pour les rencontres écopastorales

Date de décision : 29/03/2012



Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 7. Finances locales  
7.5. Subventions  
7.5.3. autres

Acte : [voir la rencontre ecopastorales PDF](#)

Prépare	Le 06/04/12 à 17:17	Par <a href="#">PERIER Jean-Marc</a>
Transmis	Le 06/04/12 à 17:18	Par <a href="#">PERIER Jean-Marc</a>
Accusé de réception	Le 06/04/12 à 17:28	